

REVUE
DE LA
NUMISMATIQUE
BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET C. PICQUÉ.

4^e SÉRIE. — TOME IV.



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

1866

MONNAIES GAULOISES

ATTRIBUÉES

A TOURNAI ET AUX ÉBURONS.

Amici Eburones, sed magis amica veritas.

Quand, il y a une douzaine d'années, je venais, dans cette *Revue* (t. IV de la 2^e série, pp. 143 et suiv.), soutenir que les médailles d'argent aux légendes : DVRNACOS-AVSCRO, DVRNACVS-DONNVS, DVRNAC-EBVRO, etc., devaient être attribuées à Tournai (*Turnacum*, *Tornacum*), j'ajoutais (1) : « Ce n'est pas par un vain sentiment de patriotisme que je viens soutenir ici de nouveau cette attribution et revendiquer pour la Belgique, pour l'antique cité de Tournai, des pièces qui pourraient appartenir à d'autres peuples; je n'ai pour but que de rétablir les faits et de les placer à leur véritable point de vue. »

La question de savoir si les Nerviens de Tournai et les Éburons du pays de Liège ont eu des monnaies portant les noms de ces peuples ou de leur ville capitale, a été examinée bien des fois. En reprenant cette question, je n'avais

(1) *Revue de la numismatique belge*, t. IV de la 2^e série, p. 169.

d'autre intention que de chercher la vérité, et j'espérais y arriver, en soumettant à un nouvel examen les avis contradictoires que des numismatistes habiles avaient émis en faveur de cette attribution, et que d'autres non moins compétents avaient cherché à faire prévaloir.

M. le comte de Nédonchel (*Revue de la numismatique belge*, t. III de la 4^e série, pp. 285 et suiv.) a publié tout récemment un article sur la numismatique tournaisienne à l'époque gauloise. Son point de départ est mon travail de 1854. S'appuyant principalement sur les arguments que j'avais cru devoir mettre en avant, l'auteur persiste à soutenir que les pièces d'argent aux légendes : DVRNACOS-AVSCRO, DVRNACVS-DONNVS, etc., appartiennent réellement à la ville de Tournai. Je n'aurais certainement que des remerciements à adresser à M. le comte de Nédonchel, pour la courtoisie avec laquelle il a rappelé mon travail, si depuis l'époque où ce travail a été imprimé, ma manière de voir ne s'était pas notablement modifiée sur cette question. Du reste, il faut convenir qu'on chercherait en vain, dans l'article de M. de Nédonchel, des preuves nouvelles à l'appui de cette attribution.

L'antiquité de la ville de Tournai qui peut avoir fait battre des monnaies à une époque fort reculée, la nature du sol de la Belgique qui n'est guère favorable à la conservation des objets en métal, ce qui expliquerait en quelque sorte pourquoi on n'y a trouvé que fort peu de deniers à la légende DVRNACOS, tout cela a été dit et répété bien des fois.

M. de Nédonchel dit, à la page 290 : « Certainement des études nouvelles font marcher les sciences, et l'on doit

« modifier des opinions reçues, lorsque des documents
« nouveaux viennent dissiper des doutes. »

Voilà précisément ce qui est arrivé depuis la publication de mon article sur les monnaies gauloises attribuées à Tournai.

On sait que Bouteroue⁽¹⁾ est le premier auteur de cette attribution.

M. Anatole de Barthélemy⁽²⁾ donnait les monnaies portant les légendes : DVRNACOS-AVSCRO, DVRNACVS-DONNVS, DVRNAC-EBVRO, etc., aux *Aulerques Éburovices*.

Pour M. Hucher⁽³⁾, les médailles dont il s'agit ont été frappées par une confédération de peuples gaulois.

Je ne dirai rien des autres opinions émises sur ces médailles, parce que, dans le travail cité ci-dessus, j'ai donné avec tous les développements nécessaires et copié souvent *in extenso* les raisonnements sur lesquels on se base, les uns pour nier, les autres pour maintenir leur attribution à Tournai et aux Éburons. J'ai hâte d'arriver aux nouvelles découvertes et à ce qui a été écrit en dernier lieu sur ces médailles, et pour mettre le lecteur à même de juger de l'état actuel de la question, je crois ne pouvoir mieux faire que de mettre sous ses yeux ce qui a été dit par M. le baron de Sauley⁽⁴⁾ :

« Les pièces de la ligue contre Arioviste et les Ger-
« mains⁽⁵⁾ entrent pour une assez forte proportion dans

(1) *Recherches curieuses sur les monnoyes de France*, p. 46.

(2) *Revue numismatique française*, 1847, pp. 85 et suiv.

(3) *Ibid.*, 1848, pp. 348 et suiv.

(4) *Ibid.*, 1862, pp. 4 et suiv.

(5) Cf. *Revue numismatique française*, 1860, pp. 409 et suiv.

« la trouvaille de Chantenay. » Le savant numismatiste cite ici le nombre des pièces aux légendes : **DVRNACOS-AVSCRO**, **DVRNACVS-DONNVS**, **DVRNACVS-ESIANNI**, qui se trouvaient dans ce dépôt. Puis il continue : « Parmi les monnaies gauloises qui composent le « trésor de Chantenay, l'une des plus intéressantes est « sans contredit celle que je vais décrire et qui paraît « pour la première fois. Elle se rattache à la riche série des « quinaires au cavalier armé de la ligue contre les Ger- « mains et Arioviste. Au droit, on voit comme de coutume « la tête casquée de Pallas, et devant la figure on lit : « **ESIANNI**. Au revers, paraît le cavalier galopant, la lance « en arrêt. Entre les jambes de son cheval est inscrit le « nom **DONNVS**. »

« Nous savons que le plus ordinairement les quinaires « au cavalier gaulois offrent une légende géographique du « côté de la tête, et le nom d'un chef au-dessous du cava- « lier. Si cette règle, qui a paru souffrir quelques rares « exceptions, est applicable cette fois, nous devons, dans « le mot **ESIANNI** (*os?*), chercher le nom d'une peuplade « qui aurait fait partie du petit royaume de **DONNVS**. « Or nous trouvons mentionnés parmi les peuples soumis « à **Donnus**, le père de **Cotus**, les **Esubiani** (de **Pline**, « **III**, 24, 4), ou **Vesubiani** (de l'arc de **Suze**). »

Ensuite **M. de Sauley** cite l'opinion du célèbre géographe **d'Anville** ⁽¹⁾ et de **M. Henry** ⁽²⁾, ancien archiviste de

(1) *Notice de la Gaule*, p. 293.

(2) *Recherches sur la géographie ancienne et les antiquités du département des Basses-Alpes*, p. 22. Digne, 1842, in-8°.

Toulon, au sujet du pays des Esubiani qui auraient occupé une vallée des Alpes, traversée par un torrent nommé *Ubaye*, qui anciennement aurait été connu sous le nom d'Esubia ou Vesubia.

Quant aux noms de DVRNACOS et DVRNACVS, M. de Sauley est porté à n'y voir autre chose que « la désignation sous laquelle étaient connues parmi les Gaulois, « les peuplades placées sous l'autorité d'Auserocos et de « Donnus. »

Le savant numismatiste propose de traduire ce mot par celui de *montagnard* ou *riverain des torrents*, et de reconnaître dans le mot EBVRO le nom écourté d'un chef qui se serait appelé peut-être *Éburovix*.

M. Anatole de Barthélemy avait déjà eu l'idée de voir ici un nom de chef ⁽¹⁾.

M. de Sauley ajoute : « Tout cela est bien obscur « encore... » Puis, dans une note ⁽²⁾, il parle d'un denier au cavalier armé, qui de la collection Lambert est entré au Musée de Lyon, et sur lequel, dit-il, « il n'y a pas l'ombre « de possibilité de méconnaître la légende EBVROV. « Le V final est tellement net qu'il faut abandonner à tout « jamais l'attribution de la légende EBVRO aux Éburons. « Sans aucun doute la pièce sur laquelle feu le marquis « de Lagoy lisait EBVRON a été mal lue. »

Quand un savant aussi expérimenté que M. de Sauley vient affirmer qu'il a vu de ses propres yeux la légende

⁽¹⁾ *Revue de la numismatique belge*, t. V de la 2^e série, p. 329. Comparez à ce sujet les excellentes remarques de M. Renier Chalon.

⁽²⁾ *Ibid.*, p. 40.

EBVROV gravée sur une monnaie, et quand il ajoute que le V final est d'une netteté incontestable, on doit, ce me semble, tenir compte d'une telle observation ; si l'on n'accepte pas de prime abord un arrêt aussi clair, aussi péremptoire, on doit suspendre du moins son jugement et s'entourer de tous les documents, de tous les éclaircissements possibles avant de venir contester l'exactitude d'une telle affirmation. Or les observations de M. de Sauley se trouvent imprimées dans la *Revue numismatique française*, de 1862 ; il y a donc quatre ans qu'aucune objection n'a été faite contre ce qui a été écrit par M. de Sauley. Les savants les plus habiles peuvent se tromper, et M. de Sauley lui-même convient que tout cela est bien obscur encore, mais que chaque jour apporte un trait de lumière de plus. Qu'on veuille remarquer encore que je prends une part assez active à la rédaction du recueil dans lequel se trouve inséré l'article de M. de Sauley, et qu'intéressé dans la question des deniers attribués à Tournai, je devais assez naturellement chercher à connaître, par un examen personnel, le denier signalé par M. de Sauley. Aussi, grâce à l'obligeance de M. Martin Daussigny, le savant et habile conservateur du Musée de Lyon, dès l'année 1862, j'avais sous les yeux une empreinte de la pièce à la légende EBVROV, et j'étais pleinement convaincu que le dernier caractère de la légende placée sous le cavalier est un V, tellement net, tellement incontestable qu'il n'est pas permis d'avoir le moindre doute à cet égard.

Le lecteur pourra juger par lui-même de la netteté de la légende. Voici donc un dessin exact de ce denier :



Reste de légende, peut-être AMBIL(?). Tête casquée de Pallas à droite.

Rev. Cavalier armé d'une lance, au galop, à droite. Sous le cheval EBVROV.

Argent.

Restait à examiner de nouveau la pièce de la collection du marquis de Lagoy, au sujet de laquelle je m'étais obstiné, d'après des empreintes imparfaites, à soutenir la lecture EBVRON. Je m'étais même hasardé à dire (*Revue numismatique française*, 1856, p. 71) que « le caractère « final ne pouvait être autre chose qu'un N, vu que sa « configuration, abstraction faite des traces du jambage, « affecte une forme trop inclinée pour permettre la moindre « hésitation. »

M. de Sauley, on l'a vu plus haut, dit que sans doute la pièce sur laquelle feu le marquis de Lagoy lisait EBVRON, a été mal lue.

Rien n'était plus facile que de s'assurer si, pour cette seconde pièce, la supposition de mon savant confrère et ami pouvait être acceptée. Toutes les médailles gauloises de la collection du marquis de Lagoy sont entrées, après sa mort, dans la collection de M. le duc de Luynes, et, grâce au don inestimable fait par ce dernier au Cabinet des médailles de la Bibliothèque impériale, le denier sur lequel porte la discussion se trouve aujourd'hui au Cabinet de France.

Quelle ne fut pas ma surprise, en reconnaissant que la lettre V est sur cette pièce presque aussi nette que sur le denier du Musée de Lyon ! C'était à croire que j'avais sous les yeux un autre exemplaire que celui qui est gravé dans la *Revue de la numismatique belge*, t. IV de la 2^e série, pl. XI, n^o 4. Après quelque hésitation, il fallut se rendre à l'évidence et confesser humblement que, quand il s'agit de lire des légendes monétaires, on se fait quelquefois de singulières illusions (1).

Je mets ici sous les yeux du lecteur, un nouveau dessin de la pièce de feu le marquis de Lagoy, déjà publiée, en 1854, dans cette *Revue*.



En voici la description :

.... VRNAC. Tête casquée de Pallas, à droite.

Rev. Cavalier au galop, la lance en arrêt, à droite ;
dessous EBVROV.

Argent.

C'était chose séduisante, je l'avoue, que de rapprocher le nom de DVRNACOS de celui de *Turnacum*, *Tournai*, *Doornick*, *Dornik*, *Dornic*, en flamand, hollandais et allemand, mais il faut y renoncer aussi bien qu'à reconnaître

(1) M. HUCHER (*Revue de la numismatique belge*, t. V de la 2^e série, p. 429) dit qu'il n'a pu lire que EBVROV sur un cliché de la pièce de M. le marquis de Lagoy.

le nom d'Ambiorix dans les légendes **AMBIL, AMBILO, AMBILLI**. *Si amici Eburones, magis amica veritas.*

Maintenant, la question de savoir si les noms *Esianni, Ambil, Durnacos* ou *Durnacus, Donnus, Auscrocos; Eburo* ou *Eburov*, sont des noms géographiques ou des noms d'hommes, est et reste une question très-controversable. L'attribution de toutes les pièces au cavalier à des peuplades soumises à Donnus ou à Cotus, est proposée par M. de Saulcy, sous des formes incontestablement très-plausibles et très-ingénieuses. Des découvertes ultérieures, des rapprochements nouveaux, viendront confirmer ou modifier cette attribution. Mais s'il y a nécessité plus tard de faire quelques changements ou modifications dans le classement de ces deniers d'argent, je suis persuadé que M. de Saulcy le premier sera prêt à reconnaître cette nécessité. Lorsqu'il s'agit de questions scientifiques et d'attributions de médailles gauloises, chose ardue et difficile, il faut certes s'attendre à des modifications, quand de nouvelles découvertes démontrent le peu de solidité de certaines attributions qui, quelques années auparavant, avaient paru présenter toutes les apparences possibles de certitude ou du moins de probabilité.

J. DE WITTE.
